

## **PROGRAMME DE FORMATION BREVET PROFESSIONNEL ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**

### **I. L'ECOLE SILVYA TERRADE**

L'école Silvy Terrade est un organisme de formation privé certifié qualité sous la norme nationale unique : Qualiopi selon le décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 et du décret n° 2019-565 du 6 juin 2019.  
CPF et CARIF OREF : cf. devis.

### **II. PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS**

Les élèves qui souhaitent s'inscrire en BP Esthétique doivent être titulaires du CAP Esthétique-Cosmétique-Parfumerie. La rentrée scolaire a lieu une fois dans l'année entre septembre et novembre et la sélection se réalise sur entretien individuel.

### **III. OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Le Brevet Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie est une formation diplômante.

Le ou la titulaire du brevet professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) technicien(ne) hautement qualifié(e) spécialisé(e) dans :

- Les prestations de beauté et de bien-être visage et corps
- Le conseil à la clientèle et la vente des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
- Le conseil à la clientèle et la vente de prestations esthétiques
- L'animation de pôles de vente auprès de la clientèle
- La formation et l'encadrement du personnel au sein de l'entreprise
- La gestion technique, administrative et financière d'une entreprise

Le ou la titulaire du diplôme doit s'attacher à respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité au travail et adopter les comportements et attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens, à utiliser des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle conformes à la réglementation européenne en vigueur, ainsi qu'adopter une démarche écocitoyenne

L'esthéticien(ne) hautement qualifié(e) agit pour le bien-être et le confort de sa clientèle. L'utilisation de produits cosmétiques a pour but d'entretenir et d'embellir la peau et les phanères. L'activité nécessite une présentation soignée et des attitudes professionnelles dont discrétion, écoute, courtoisie, empathie.

Le ou la titulaire du brevet professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie exerce son activité en qualité de salarié(e) ou de non salarié(e) dans les secteurs suivants :

- Instituts de beauté (femme, homme, mixte)
- Centres esthétiques spécialisés : beauté des ongles, prothèse ongulaire, spa, bien-être, soins corps, bronzage, épilation
- Parfumeries avec ou sans activités esthétiques intégrées
- Salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées
- Etablissements de thalassothérapie, de balnéothérapie
- Parapharmacies avec ou sans activités esthétiques intégrées
- Etablissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme
- Entreprises de distribution de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle
- Etablissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- Organismes culturels et médiatiques
- Entreprises de distribution de matériels professionnels
- Entreprises de fabrication de produits cosmétiques et de matériels professionnels
- Centres ou associations de réinsertion sociale, centre carcéral

#### IV. ORGANISATION DE LA FORMATION

Date de début : 05/09/2022

Date de fin : 07/07/2024

Horaires de la formation : 9h-13h et 14h-17h

Validation de l'inscription à la suite d'un entretien et d'un positionnement qui permet de valider avec le candidat les prérequis, les objectifs personnels et professionnels et le statut. Une personnalisation de l'organisation de la formation peut être mise en place grâce à l'élaboration d'un dossier de positionnement qui sera validé ou non par le rectorat. Un accompagnement dans le contexte d'une Validation des Acquis de l'Expérience peut être considéré.

La formation est accessible pour toute personne titulaire du diplôme de CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie.

Les étudiants peuvent suivre cette formation par la voie de la formation continue à partir du moment où un contrat est signé avec un employeur du secteur d'activité en lien avec le référentiel visé et ce pour la durée de la formation et avec un minimum de 20 h / semaine ou par la voie de l'alternance en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage. La formation est organisée en deux ans : de septembre de l'année N à juin de l'année N+2, soit environ 800 heures pour les deux ans.

Elle se déroule au sein de l'école Catherine Sertin, Groupe Silvy Terrade Paris Opéra.

L'action de formation est organisée pour un nombre minimum de 10 stagiaires et un nombre maximum de 22 étudiants par session et classe.

#### QUALITE DES ENSEIGNANTS

Clémentine Quidé, enseignant référent esthétique, titulaire BTS MECP et Anglais courant et technique, expériences en tant qu'esthéticienne, spa praticienne et formatrice.

Gaëlle Benhnia, enseignant esthétique, enseignant des classes Yves Rocher, titulaire BTS MECP, CQP Spa praticien et Licence Pro Vente et commercialisation nationale et internationale des produits de la cosmétique parfumerie, expériences en tant qu'esthéticienne et spa praticienne.

Charlène Kerbrat, enseignant esthétique, titulaire BTS MECP, expériences en tant qu'esthéticienne et spa praticienne.

Laurence Cuenin, enseignant esthétique, titulaire BTS MECP, expériences en tant que démonstratrice et responsable d'institut.

Tarek Anouti, enseignant en gestion, expériences en tant que formateur et contrôleur de gestion.

Céline Ferret, enseignant en arts plastiques, expériences en tant que formateur et dessinateur-projeteur.

Philippine Ramahérison, enseignant esthétique, titulaire BTS MECP, expériences en tant que prothésiste ongulaire, commerciale et formatrice.

Axelle Merceron, enseignant esthétique, titulaire BTS MECP, expériences en tant que conseillère de vente et esthéticienne.

John Romano, formateur en anglais, titulaire Master d'Arts - Télévision et Film et du CELTA, expériences en tant que Content producer, Media manager, Global SME média et enseignant d'anglais.

Laurie Lavoil, enseignant esthétique, titulaire BTS MECP, expériences en tant qu'animatrice / formatrice et réceptionniste SPA Hôtelier.

Marie Pinsard, formatrice en Français - Histoire - Géographie, titulaire d'un Master de Droit Civil, expérience en tant que professeur de Français - Histoire - Géographie, formatrice en droit, juriste et rédactrice.

## V. CONTENU DE LA FORMATION

Les différents pôles d'activités professionnelles – descriptions :

*Les pôles d'activités concernent la clientèle féminine et masculine*

PÔLES D'ACTIVITES	ACTIVITES
<b>Pôle 1 PRESTATIONS DE BEAUTE ET DE BIEN- ETRE VISAGE ET CORPS [400H]</b>	1.A Réalisation de techniques de soins esthétiques spécifiques du visage 1.B Réalisation de techniques de soins esthétiques du corps 1.C Réalisation de maquillage du visage et des ongles 1.D Valorisation de l'image de la personne 1.D Valorisation de l'image de la personne 1.E Réalisation de techniques d'embellissement des cils 1.F Réalisation de techniques de soins spécifiques des ongles, des mains, des pieds, de prothésie onguulaire 1.G Information, conseil et conduite d'une prestation UV
<b>Pôle 2 RELATION CLIENT VALORISATION ET ANIMATION DE L'ENTREPRISE [200H]</b>	2.A Accueil et prise en charge de la clientèle 2.B Conseil, vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques et fidélisation de la clientèle. 2.C Animation du lieu de vente, de journées de promotion
<b>Pôle 3 VIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE [200H]</b>	3.A Organisation et planification de l'activité de l'entreprise 3.B Encadrement du personnel : recruter, former, animer et évaluer 3.C Gestion de l'entreprise

→ Description des pôles – compétences – savoirs associés

*Les compétences développées concernent la clientèle féminine et masculine*

<b>Pôle 1 PRESTATIONS DE BEAUTE ET DE BIEN-ETRE VISAGE ET CORPS</b>	C11 Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques spécifiques du visage C12 Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du corps C13 Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage et des ongles C14 Mettre en œuvre des protocoles adaptés d'embellissement des cils C15 Adapter et mettre en œuvre des protocoles de soins spécifiques des ongles, des mains, des pieds et de prothésie onguulaire C16 Conduire une prestation UV	S1 – Savoirs associés aux prestations de beauté et de bien-être visage et corps
<b>Pôle 2 RELATION CLIENT VALORISATION ET ANIMATION DE L'ENTREPRISE</b>	C21 Accueillir et prendre en charge la clientèle C22 Conseiller, vendre des prestations esthétiques, des produits cosmétiques et fidéliser la clientèle C23 Animer un lieu de vente, des journées de promotion C24 Évaluer la satisfaction de la clientèle	S2 – Savoirs associés à la relation client, à la valorisation et à l'animation de l'entreprise
<b>Pôle 3 VIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE</b>	C31 Organiser et planifier l'activité de l'entreprise C32 Encadrer le personnel : recruter, former, animer et évaluer C33 Gérer l'entreprise	S3 – Savoirs associés à la vie et à la gestion de l'entreprise

**VI. MOYEN PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE**

L'école se compose de salles de pratique, d'application technique et de salle de cours théoriques.

Pour chacune des salles de pratique, un plateau technique avec est disponible adapté au référentiel du brevet professionnel.

Le matériel technique et les produits de soins pratique sont compris dans le coût de la formation, pour les cours qui ont lieu à l'école.

L'ensemble des enseignants sont autorisés à enseigner par le rectorat.

A prévoir par l'étudiant : Manuels et achats spécifiques pour examens.

La formation se déroule en présentiel mais peut être adapté en cours distanciel ou cours mixte.

**VII. EVALUATION ET FORMALISATION**

L'année scolaire s'organise en semestre, il y des évaluations mensuelles prévues durant l'année et des bulletins scolaires sont remis aux étudiants. Puis un examen final est organisé par le rectorat en fin de formation. Une attestation de formation est produite et remise à l'étudiant à la fin de son cursus. Si le candidat bénéficie d'un contrat de professionnalisation, il pourra anticiper certaines épreuves du diplôme en fin de première année.

Les résultats sont publiés sur internet par le rectorat à la suite des examens, le candidat reçoit à son domicile un relevé de note et un diplôme d'état, si la décision finale est positive.

Si le candidat ne valide pas la totalité de ces épreuves et échoue à l'examen final, il peut conserver ses notes pendant une durée de 5 ans.

Règlement d'examen final, selon le référentiel de formation :

Épreuves	Unité	Coeff	Forme	Durée
<b>DOMAINE PROFESSIONNEL</b>				
E1 – Prestations de beauté et de bien-être visage et corps	U10	13	Ponctuel écrit, pratique et oral	7h30
E2 – Relation client, valorisation et animation de l'entreprise	U20	7	Ponctuel écrit et oral	2h20
E3 – Vie et gestion de l'entreprise	U30	5	Ponctuel écrit	3h00
<b>DOMAINE CONNAISSANCES GENERALES</b>				
E4 – Expression et connaissance du monde	U40	3	Ponctuel écrit	3h00
E5 – langue vivante*	U50	1	Ponctuel oral	20 min

\*Langue vivante au choix : anglais, allemand, italien ou espagnol